



FISCALITÉ

Fin des compensations accordées aux sociétés forestières

Le gouvernement vient de signer avec les sociétés forestières des conventions de reconnaissance des dettes, mettant ainsi un terme aux compensations fiscales jadis accordées aux entreprises de la filière bois. La mesure gouvernementale vise à assurer la traçabilité et la sécurité des

recettes fiscales. Elle s'inscrit, selon le ministre des Finances et Budget, dans le but d'accroître les recettes de l'Etat et la contribution de ce secteur au produit intérieur brut qui se situe actuellement en dessous de 6%. Page 3

CONGO- ITIE

En attendant une nouvelle réévaluation

En attendant la réévaluation du Congo, la troisième du genre, par les entités internationales chargées du suivi de la mise en œuvre de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE), le Projet des réformes intégrées du secteur public organise un atelier d'auto-évaluation des engagements pris par le gouvernement dans le cadre de ce processus.

« Nous sommes à un moment déterminant pour le pays en cette période de validation du processus dans lequel le gouvernement s'est engagé », a indiqué le secrétaire permanent de l'ITIE- Congo, Florent Michel Okoko. Page 3



La photo de famille des participants

LÉGISLATIVES ET LOCALES

Le PCT veut plus d'élus en 2022

Si lors des législatives de 2017 le Parti congolais du travail (PCT) n'avait pas ratissé large en terme de sièges, cette année, il a pris l'engagement d'en avoir plus. L'idée a été exprimée à l'issue de la troisième session extraordinaire du bureau politique tenue le 20 juin, à Brazzaville.

« L'objectif du PCT pour ces prochaines élections législatives est de gagner le maximum de sièges afin de garantir au président de la République une majorité confortable à l'Assemblée nationale », a indiqué le secrétaire général du PCT, Pierre Moussa. Page 2

FICKIN DE KINSHASA

Trois films congolais sélectionnés à la 9^e édition



Le comité de sélection du Festival international de cinéma de Kinshasa (Fickin), en République démocratique du Congo, a rendu publics les films retenus pour la 9^e édition prévue du 2 au 10 juillet prochain.

Sur une centaine de films reçus par le comité, soixante-treize ont été sélectionnés dont trois pour la République du Congo. Il s'agit de « Parcours » de Saïd Bongo, « Elikia » de Michael Thamsy et « Mon trésor » de Rodrigue Ngolo. Page 16

ÉDITORIAL
Conservation

ÉDITORIAL

Conservation

La course au siège de député à l'Assemblée nationale a commencé pour les partis ayant inscrit leurs représentants aux élections législatives des 4 et 10 juillet prochain. La campagne électorale va s'ouvrir demain 23 juillet à minuit. Pour espérer gagner ou conserver le siège, beaucoup d'ingrédients entrent en ligne de compte.

La majorité présidentielle qui fait feu de tout bois pour conserver ses sièges à l'hémicycle doit, au préalable, procéder à l'évaluation du travail réalisé pendant cinq ans par ses élus. Encore que le rôle du député semble mal compris par certains Congolais qui ont tendance à confondre ses prérogatives à celles du gouvernement.

On voit les députés construire ou réhabiliter des infrastructures publiques en justifiant leurs œuvres par la « mort » de l'Etat providence. Ceux qui ne le font pas sont mal appréciés par leurs mandants qui, en retour, réclament à cor et à cri leur éviction. C'est le problème auquel sont confrontés les représentants du peuple au Congo.

La Constitution a conféré au député les missions de voter les lois, de contrôler l'action gouvernementale et de faire le point à ses mandants des affaires examinées et adoptées au parlement à la fin de chaque session parlementaire.

En gros, la clameur publique a pris le dessus sur la loi fondamentale à tel point que les Congolais pensent qu'un « bon » député est celui qui pose des actes de bienfaisance et non celui qui plaide auprès de l'exécutif la résolution des problèmes que vivent quotidiennement ses mandants. Des campagnes de sensibilisation au rôle du député s'imposent.

Les Dépêches de Brazzaville

LÉGISLATIVES ET LOCALES 2022

Le PCT tient à ratisser plus large qu'en 2017

Le bureau politique du Comité central du Parti congolais du travail (PCT) a tenu, le 20 juin à Brazzaville, sa troisième session extraordinaire consacrée aux préparatifs des scrutins du 4 et 10 juillet prochain. Le parti rêve gros pour cette quinzième législature.

A l'issue des élections législatives et locales de 2017, le PCT avait remporté à lui seul quatre-vingt-seize sièges et un millier de conseillers départementaux et locaux. Pour la prochaine législature, son ambition est d'obtenir plus d'élus dans tous les parlements qu'il n'a eu à la quatorzième législature finissante, expliquait son porte-parole, Parfait Romuald Iloki.

Ainsi, pour atteindre ce noble objectif, le PCT a investi, au titre des élections des 4 et 10 juillet prochain, 127 candidats aux législatives à travers le pays ainsi que 123 listes aux élections lo-

cales. Une nouvelle stratégie portée par ce parti pour espérer ratisser plus large afin de maintenir sa place de leader de la majorité présidentielle.

« Après l'élection présidentielle de mars 2021, notre pays se prépare à relever un autre défi politique majeur; à savoir l'organisation des élections législatives et locales le mois prochain. L'objectif du PCT, pour ces échéances électorales, est de gagner le maximum de sièges afin de garantir au président de la république, Denis Sassou N'Guesso, une majorité

confortable à l'Assemblée nationale », a souligné le secrétaire général du PCT, Pierre Moussa, à l'ouverture des travaux.

En rappel, le bureau politique du PCT est composé de soixante-quinze membres. Il est l'organe supérieur de la direction du parti dans l'intervalle des sessions du Comité central, et est chargé de l'orientation et du contrôle de l'activité du secrétariat permanent qui, lui, compte quinze membres. Son rôle est d'exécuter au quotidien les missions du parti dont il assure la permanence.

Firmin Oyé

Droit de réponse de l'ambassade du Rwanda à Brazzaville

Notre droit de réponse porte sur l'éditorial intitulé « La retenue », paru sur le lien <https://www.adiac-congo.com/content/la-retendue-138750> du samedi 18/6/2022 à 17h43 et dans le quotidien « Les Dépêches de Brazzaville », n° 4274 du 20/06/2022, page 2, dossier politique.

Nous désapprouvons les propos suivants, tenus au sujet des relations tendues entre la République démocratique du Congo (RDC) et le Rwanda, car ils ne correspondent pas à la réalité des choses :

La première phrase du deuxième paragraphe est libellée comme suit : « À l'évidence pendant qu'elles s'affrontent sur le champ de bataille, les forces des deux pays mesurent à quel point l'absence de concertation peut être un pis-aller. ». A lire ce paragraphe, on comprendrait qu'il y a des affrontements entre les Forces armées de la RDC (FARDC) et celles du Rwanda, alors que ce n'est pas le cas.

Les combats en cours à l'Est de la RDC op-

posent les FARDC au groupe rebelle M23. Il n'y a jamais eu des affrontements entre les forces armées de deux pays. Il y a eu, au contraire, le bombardement du territoire rwandais à trois reprises par les forces armées de la RDC, l'enlèvement de deux soldats rwandais par les mêmes forces, en collaboration avec le groupe terroriste rwandais Les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) ainsi que l'attaque à la frontière rwandaise par un élément des FARDC qui a tiré sur les policiers rwandais qui gardaient la frontière, blessant deux d'entre eux avant d'être abattu.

Par ailleurs, il paraît inapproprié de parler de la retenue des médias sans pourtant faire allusion au discours de la haine et incitation à la violence contre la communauté rwandophone de la RDC, notamment les Tutsis de la RDC, qui s'est intensifié à travers la RDC et propagé par les politiciens, membres de la société civile et de la diaspora congolaise.

Ambassade du Rwanda à Brazzaville

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Eilon
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lasselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimmo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubombé
Ngonu /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

FISCALITÉ

Des compromis trouvés entre l'État congolais et les forestiers

Le gouvernement a décidé de mettre fin aux compensations fiscales avec les sociétés forestières, signant avec elles des conventions de reconnaissance de dettes. Les compensations fiscales représentent un gros manque à gagner pour le budget de l'État, a estimé le ministre des Finances, Rigobert Roger Andely.

La dernière signature de conventions de reconnaissance de dettes est attendue au courant de cette semaine avec la compagnie Likouala Timber. Selon Rigobert Roger Andely, qui a détaillé récemment la mesure du gouvernement visant à assurer la traçabilité et la sécurité des recettes fiscales, l'État congolais a même commencé à rembourser ses nouvelles dettes vis-à-vis des forestiers.

La mesure des autorités congolaises a été prise dans le but d'accroître les recettes de l'État et la contribution du secteur au produit intérieur brut, qui se situe actuellement en deçà de 6%. Il s'agit de « l'interdiction désormais des compensations fiscales, notamment avec les forestiers, avec lesquels j'ai signé les conventions de reconnaissance de dettes (...) ». La durée moyenne de remboursement de ces nouvelles dettes est d'un an maximum. La signature avec le dernier forestier, Likouala Timber, est programmée pour la semaine prochaine. Toutes ces actions visent à protéger la ressource publique, afin de garantir une exécution fluide du budget de l'État », a déclaré le ministre des Finances.

Rigobert Roger Andely s'exprimait, le 14 juin dernier, lors de la cérémonie relative à la mise en service de deux hôtels des impôts à Brazzaville. Il a également annoncé d'autres mesures concernant la mise à jour et la rationalisation des applications numériques comme E-Tax pour la collecte des taxes et impôts, Sigfip permettant l'interconnexion des régies du système intégré de gestion des finances publiques, ainsi que le Numéro identifiant unique (NIU) et la réalisation imminente du recensement des contribuables afin de connaître le volume exact des ressources fiscales.

Il a fait savoir qu'au niveau du NIU, qui est la composante de base pour la construction du fichier des contribuables actuels et potentiels, son développement a bénéficié de l'appui des partenaires de l'Union européenne et de la Banque mondiale.

Fiacre Kombo

ITIE

Le Congo sera réévalué en juillet

La République du Congo sera évaluée pour la troisième fois, le mois prochain, par les entités internationales chargées du suivi de la mise en œuvre du processus Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE).



La séance de travail / Adiac

Prélude à la prochaine évaluation du Congo, il se tient à Brazzaville, du 21 au 23 juin, un atelier de sensibilisation sur l'auto-évaluation du processus ITIE, organisé par le Projet des réformes intégrées du secteur public.

Prendent part à cet atelier les parlementaires, la société ci-

vile, les régies financières, les organes de contrôle et de gouvernances de l'Etat, le ministère des Hydrocarbures ainsi que les différentes directions générales des industries extractives. L'objectif est de faire le point de la mise en œuvre du processus par rapport aux exigences de l'ITIE.

« Nous sommes à un moment déterminant pour le Congo car, c'est la période de validation du pays à l'ITIE. Bien que ça ne soit pas facile, le gouvernement est engagé à faire en sorte que cela soit une réelle réussite »,

« Nous sommes à un moment déterminant pour le Congo car, c'est la période de validation du pays à l'ITIE. Bien que ça ne soit pas facile, le gouvernement est engagé à faire en sorte que cela soit une réelle réussite », a indiqué le secrétaire permanent de l'ITIE au Congo, Florent Michel Okoko. Devenu pays conforme à l'ITIE en 2013, le Congo devra réaffirmer ce statut très prochainement. Et, tout dépend de la décision du Conseil d'administration de cette institution internationale spécialisée dans le suivi de la gestion des revenus issus des industries extractives.

Lopelle Mboussa Gassia

POOL

Des dons multifformes pour Kindamba

Le président de l'Assemblée nationale, député de la circonscription unique de Kindamba, Isidore Mvouba, a offert récemment une ambulance, un groupe électrogène et 1000 tables-bancs aux habitants de cette sous-préfecture du département du Pool.

En descente parlementaire dans sa circonscription électorale, Isidore Mvouba a doté le district sanitaire de Kindamba qui couvre également les sous-préfectures de Kimba et Vinza, d'une ambulance neuve. La remise des clés aux autorités locales est un geste philanthropique qui met fin à plusieurs années de calvaire. « Le district sanitaire ainsi que l'hôpital de Kindamba avaient grand besoin en ce qui concerne l'ambulance. Nous avons eu dernièrement beaucoup de situations, notamment des accidents à Mpassa-Louolo et nous avons eu du mal du fait que les conditions d'évacuation des blessés n'ont pas été respectées », a rappelé un bénéficiaire.

En effet, pour transférer des malades d'un centre à un autre, les responsables de l'hôpital de base de Kindamba étaient obligés d'utiliser un véhicule de liaison mis à leur disposition par le district sanitaire. « Le handicap, c'est qu'il s'agit là d'un véhicule utilitaire non adapté à l'usage médical



puisque simplement non médicalisé. L'évacuation d'un malade dans ces conditions-là aggrave plutôt son état de santé au lieu de l'améliorer. Vous ve-

nez-là, monsieur le président, une fois de plus, de résoudre un problème qui commençait à durer trop longtemps », a reconnu le responsable de l'hôpital.

Isidore Mvoubapasant avec les élèves / Adiac

Le président de l'Assemblée nationale a également fait don d'un groupe électrogène d'une capacité de 500 KVA et de 2000 litres de gasoil à la communauté

urbaine de Kindamba. Soucieux de la formation des jeunes, Isidore Mvouba a aussi remis 1000 tables-bancs aux élèves de cette sous-préfecture. « Pour nous qui n'avons pas de parents à Brazzaville, nous allons poursuivre nos études sur place. Nous devons donc remercier le député Isidore Mvouba pour ce don », a remercié une élève.

Les candidats du PCT-Kindamba présentés au public

Candidat à sa propre succession, Isidore Mvouba et les autres postulants aux élections locales ont été présentés à la population, le 18 juin dernier, par le président PCT-Kindamba, Alain Marcel Loufoukou. Ce parti veut conserver son siège lors des élections législatives et locales des 4 et 10 juillet. « J'espère, sinon je souhaite ardemment que Kindamba montre son attachement au président Denis Sassou N'Guesso en élisant les candidats du PCT », a souhaité Isidore Mvouba.

Parfait Wilfried Douniama



Coopération Congo – Banque Africaine de Développement
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DE L'HYDRAULIQUE
Projet d'Électrification Rurale au Congo (PERCO)



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

(Services de Consultants-Firmes)

Actualisation de l'Etude d'Impact Environnemental et Social et le Plan d'Action de Réinstallation, élaborés en décembre 2012 »

Secteur : Energie

Réf. Accord de financement : N° 2100150028193

N° d'identification du Projet : P-CG-FA0-001

Date de l'avis : 22 juin 2022

Avis Spécifique n° : C 12/2022/MEH-PERCO

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Fonds Africain de Développement (FAD) pour couvrir le coût du Projet d'Électrification Rurale au Congo (PERCO), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce Prêt pour financer le contrat d'un Consultant-firme chargé de réaliser l'« actualisation de l'étude d'impact environnemental et social et le plan d'action de réinstallation, élaborés en décembre 2012 ».

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent : (i) Faire la revue du rapport d'état de lieux fourni par le consultant individuel et validé par la cellule de projet, (ii) Procéder à l'actualisation des parties prenantes au projet sur l'ensemble des corridors des lignes, (iii) Collecter les données sur les aspects environnementaux significatifs le long des routes que vont côtoyer les futures lignes électriques de 33 kV et 35 kV à l'occasion des investigations de terrain, (iv) Reprendre le recensement des personnes qui seront potentiellement affectées par les travaux et mettre à jour la liste des biens et des personnes concernés par la réinstallation, (v) Actualiser le Plan d'Actions de Réinstallation abrégé ainsi que les coûts de mise en œuvre, (vi) Mettre à jour la description de l'état initial des sites et de son environnement, (vii) Revoir, mettre à jour et enrichir l'analyse et l'évaluation des impacts du projet sur l'environnement, la santé et les aspects socio-économiques du milieu d'accueil, (viii) Revoir les mesures de prévention,

d'atténuation et de compensation, en rapport avec les impacts potentiels identifiés, (ix) Examiner les impacts cumulatifs potentiels en tenant compte des autres initiatives prévues ou en cours dans la zone d'étude, (x) Elaborer le plan d'actions pour la prise en charge des Violences Basées sur le Genre (VBG) durant la période des travaux, (xi) Proposer le mécanisme des Gestions des Plaintes (MGP) pouvant survenir du fait de la mise en œuvre du projet, (xii) Mettre à jour le Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) et actualiser les coûts de mise en œuvre. La mission de déroulera à Brazzaville et aux zones d'intervention du projet, notamment suivant les axes : (i) Boudji/Okoyo et (ii) Djambala/Mbon & (iii) Ngoyo/Tchiamba-Nzassi et Madingou Brazzaville, pour une durée de 45 jours au maximum.

2. La Cellule d'Exécution du Projet invite les firmes intéressées à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets intéressés doivent fournir les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, références des prestations similaires, disponibilité du personnel qualifié. Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

4. les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection du consultant seront conformes aux « Règles et procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, édition 2008, révisée en juillet 2012 », qui sont disponibles sur le site web à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

org. L'intérêt manifesté par un Consultant n'implique aucune obligation de la part du projet de le retenir sur la liste restreinte.

La procédure de sélection sera une Méthode de Sélection basée sur la Qualité du Consultant.

5. les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivants : du lundi au vendredi, de 08h00 à 15h00, heure locale, (TU+ 1).

Cellule d'Exécution du Projet PERCO

À l'attention : Monsieur Rodolphe GOMBA, Directeur de Projet

Place de la République (Ex Rond-point du CCF), Immeuble du Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique (3ème étage bis),

BP : 2120, Brazzaville

Tel : +242 06 982 98 93 / 06 915 14 65

E-mail : projetperco13@gmail.com

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées ou transmises par mail à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 07 juillet 2022 à 12 heures précise, heure locale (TU+ 1) et porter la mention suivante : « AMI n° C 12/2022/MEH-PERCO » Recrutement d'un Consultant en vue de l'actualisation des études environnementale et sociale et le plan d'action de réinstallation, élaborés en décembre 2012 ».

Le Directeur de PERCO,

Rodolphe GOMBA



REPRÉSENTATION EN RÉPUBLIQUE DU CONGO

Case postale 1093 Tel.: 06 808 13 24/ 05 737 37 03
18, Avenue Cardinal Emile Biayenda
Quartier Mission Catholique Sacré Cœur

République du Congo

Invitation à soumissionner: N° HCR/BZV/UAL/IAS/001/2022-gdsa

POUR L'ÉTABLISSEMENT D'UN ACCORD-CADRE RELATIF A LA FOURNITURE DE CARBURANTS ET LUBRIFIANTS POUR LES AGENCES DES NATIONS UNIES EN RÉPUBLIQUE DU CONGO

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) conjointement avec les Agences des Nations Unies en République du Congo, lance l'invitation à soumissionner No HCR/BZV/UAL/IAS/001/2022-gdsa pour l'établissement d'un Accord-cadre relatif à la fourniture et livraison de carburants et lubrifiants pour leurs opérations en République du Congo.

Les dossiers de candidatures sont à retirer à la guérite de la Représentation du HCR, sise à Brazzaville, au N° 18 de l'Avenue Cardinal Emile Biayenda, quartier Cathédrale Sacré cœur, Centre-ville.

Les offres signées et cachetées et devront être déposées contre décharge dans le box des appels d'offres au niveau de la guérite de la Représentation du HCR à Brazzaville, au plus tard le vendredi 29 juillet 2022 à 17 h 00.

Brazzaville, le 20 juin 2022

Section des Approvisionnements



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ
LE QR CODE

INSTITUT GÉOGRAPHIQUE NATIONAL

Les agents se forment sur l'information dans le processus de développement

Les agents de l'Institut géographique national (IGN) et ceux des autres administrations sont en formation à Brazzaville, dans le cadre du projet d'amélioration de l'utilisation de l'information géographique dans la prise de décision dans différents secteurs d'activités qui concourent au développement du pays.

La réalisation des programmes de développement socio-économique du Congo dans plusieurs domaines, entre autres, l'agriculture, le tourisme, l'aménagement du territoire, l'urbanisme, repose sur des données ou informations géographiques de référence fiable. « Ces données une fois produites doivent être entretenues et partagées au sein des différentes administrations publiques. Il faut des ressources humaines qualifiées pour ce faire », a déclaré le directeur général de l'IGN, Etienne Paka, justifiant l'importance de la formation qui prendra fin le 24 juin.

Il n'y a pas que les agents de l'IGN qui prennent part à cette formation mais aussi ceux de l'Université Marien-Ngouabi, de l'administration du territoire,



du cadastre, de l'économie forestière, des grands travaux... « Il est question de faire en sorte qu'ils soient capables de bien élaborer

les données spatiales avant qu'elles ne soient mises à la disposition des utilisateurs pour une meilleure prise de décision », selon

le formateur, Joseph Mangouende.

Par ailleurs, l'ouverture de cette formation a été ponctuée par la remise du maté-

riel essentiellement informatique permettant à l'IGN de mieux accomplir ses missions. C'est la directrice des affaires académiques, le Pr Jocelyne Dhellot, représentant la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, qui a procédé à la remise. « Faites-en bon usage », a-t-elle exhorté.

En rappel, le projet « Amélioration de l'utilisation de l'information géographique dans la prise de décision » se fonde sur le renforcement du plateau technique et des capacités de ressources humaines. Les partenaires comme l'Agence française de développement et Expertise France apportent une assistance dans la réalisation du dit projet.

Rominique Makaya et Guynelvie Boungou (stagiaire)

ASSEMBLÉE SPÉCIALE DES OUVRIERS APOSTOLIQUES

Environ 400 participants attendus à Brazzaville

L'Assemblée spéciale des ouvriers apostoliques (ASOA) de l'archidiocèse de Brazzaville se déroulera du 26 juin au 2 juillet, à l'hôtel de l'Acerac. Elle regroupera près de 400 participants dont des prêtres de la diaspora et des délégués paroissiaux.

Le président du secrétariat général de l'ASOA, l'abbé Jonas Koudissa, au cours d'une conférence de presse animée le 21 juin à Brazzaville, a assuré que les préparatifs y relatifs vont bon train et que certains délégués de la diaspora commencent déjà à fouler le sol congolais. « Le nouvel archevêque de Brazzaville a l'ambition de ne pas rater le début, il s'agit de prendre la marche ensemble, de s'assurer que nous sommes tous sur le même diapason. Il a voulu consulter le peuple de Dieu dans toute sa diversité pour que toutes les préoccupations soient portées », a-t-il expliqué.

Initiées par l'archevêque métropolitain de Brazzaville, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, ces assises permettront aux participants d'évoquer plusieurs thématiques, regroupées en vingt priorités. Il s'agit, entre autres, des finances avec un accès particulier sur l'orthodoxie financière dans le but d'atteindre à terme

l'autonomie financière ; le patrimoine immobilier de l'église ; les projets classiques dont l'agriculture qui a été choisie comme priorité par le gouvernement. Les participants vérifieront aussi comment les biens de l'église sont gérés ; réfléchiront sur la retraite des prêtres et des ouvriers de l'archidiocèse ; les problèmes juridiques (le tribunal diocésain). D'autres réflexions seront menées sur la possibilité de créer une banque ou une mutuelle de l'archidiocèse ; la retraite annuelle des prêtres ainsi que la formation permanente.

« Le peuple de Dieu doit tout attendre de cette assemblée parce que c'est une chance inouïe pour notre archidiocèse de répartir sur les nouvelles bases, de répartir à zéro. C'est une chance inouïe puisqu'un évêque qui arrive et qui commence par faire asseoir les gens, je pense qu'il faut la saisir ; c'est valable pour le peuple de Dieu, c'est valable pour



L'abbé Jonas Koudissa animant la conférence de presse Adiac

les prêtres », a martelé l'abbé Jonas Koudissa

Interrogé sur les raisons ayant motivé la convocation de cette assemblée spéciale, le président du secrétariat général de l'ASOA a rappelé que la situation n'était pas tout à fait rose au niveau de l'archidiocèse de Brazzaville. « Il y a deux ans environ, nous avons eu quelques difficultés de communication avec des messages qui ont circulé sur Internet ; ce n'est pas une frustration, mais des couacs au niveau du diocèse, notamment du clergé sur les affectations ; c'est une question importante », a conclu l'orateur.

Notons que dans son invitation adressée aux participants, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a souligné la nécessité de refonder la vie ecclésiastique des diocèses lors de ces assises, en partant des différentes réponses données par chacun aux questionnaires envoyées en mars dernier.

Parfait Wilfried Douniama

SANTÉ MATERNELLE

Un projet pour le soutien psychologique des femmes enceintes

Le coordonnateur de l'Association Avenir Nepad Congo, Etanislav Ngodi, a présenté à la presse, le week-end dernier, le nouveau projet qu'il a initié. Il porte sur le suivi et l'accompagnement psychologique et émotionnel des femmes enceintes à Brazzaville et dans le département du Pool.

Le projet du suivi et accompagnement psychologique et émotionnel des femmes enceintes est financé par l'ambassade de France au Congo. Il a démarré le 1er juin dernier pour se clôturer le 30 décembre 2023. Le projet cible, dans sa phase pilote, 4000 femmes et filles enceintes provenant des districts sanitaires de Kinkala et de Mindouli, dans le département du Pool, ainsi que de Brazzaville. Dans la ville capitale, le projet s'exécutera dans les hôpitaux de base de Talangai, de Makélékélé et Blanche Gomes. Sa mise en œuvre porte sur le renforcement des capaci-



Etanislav Ngodi/Adiac

tés des agents dans la prise en charge psychologique et émotionnelle des femmes en état de gestation ; le suivi et l'accompagnement de celles-ci ainsi que l'amélioration de l'accès et la qualité des soins à leur endroit. Le projet s'occupe aussi de l'appui au soutien émotionnel des femmes enceintes pendant et après l'accouchement ainsi que le renforcement de la communication pour garantir sa visibilité. Il vise trois objectifs spécifiques, à savoir la réduction du taux de mortalité maternelle, néonatale et infantile au Congo ; l'amélioration de la prise en charge de la femme enceinte

durant les trois trimestres de la grossesse, mais aussi le renforcement de l'accès des femmes aux soins de santé maternelle complets.

« Il s'agira de réduire considérablement la mortalité maternelle au Congo, estimée à 433 décès pour 100 000 naissances vivantes. Parmi les causes les plus évoquées, on note les hémorragies post-partum, l'hypertension artérielle induite par la grossesse, la dystocie, les infections après l'accouchement ainsi que le VIH/sida, le paludisme et la tuberculose », a souligné le coordonnateur de l'association, Etanislav Ngodi.

Firmin Oyé

ECOLE DE MANAGEMENT OSEZ L'EXCELLENCE

Groupe ISM, leader et pionnier de la formation en Afrique de l'Ouest !

Management - Commerce international - Gestion - Finance - RH - Agrobusiness - Audit - Contrôle de Gestion
Communication et Événementiel - Management de la Qualité - logistique - Management du Sport
Créativité - Vente et Relation client - Banque - Assurance - Programme grande école - Management hôtelier
Management aéronautique et aéroportuaire - Management Énergie : Pétrole et Gaz
Environnement et Développement durable

INSCRIPTIONS OUVERTES !

30 ans

Galileo ESG AMBA

OCEAN DU NORD
Sécurité-Confort-Fiabilité

OUVERTURE DES LIGNES
ETOUMBI - KELLE & ETOUMBI - MBOMO!!
après une interruption momentanée de la ligne
Etoumbi - Kelle, votre transporteur vous annonce
sa relance et l'ouverture du tronçon Etoumbi - Mbomo

Désormais
voyagez
JUSQU'À
MBOMO!!

Brazzaville
ETOUMBI - KELLE
tous les
MARDIS
SAMEDIS

Brazzaville
ETOUMBI - MBOMO
tous les
JEUDIS

OCEAN DU NORD

www.oceandunord.com
contact@oceandunord.com

Phones: 05 728 88 33/ 06 587 44 60
Direction Brazzaville: 01, rue Ango av de la tsiémé Mikalou.

MALI

Un compromis sur la transition sera-t-il possible entre Bamako et la Cédéao ?

La junte et la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) sont toujours en discussion sur la durée de la transition. En attendant de trouver un terrain d'entente, l'organisation régionale prévoit de se réunir en sommet, le 3 juillet prochain, pour prendre toute décision sur le maintien ou la levée des sévères sanctions commerciales et financières imposées le 9 janvier au Mali pour presser la junte de céder la place plus rapidement à des civils.

Tout comme avec la Guinée et le Burkina Faso, la Cédéao se heurte aux résistances des nouvelles autorités maliennes. En effet, les gouvernants du Mali invoquent, pour rester au pouvoir, la gravité des crises auxquelles leur pays est confronté : sécuritaire, politique et sociale. Elles veulent avoir le temps nécessaire pour ce qui est présenté comme leur entreprise de « refondation » de l'État, et pour l'organisation des élections crédibles. Mais devant la pression de l'espace communautaire, les autorités ont été obligées de ramener leurs prétentions d'une transition de cinq ans à vingt-quatre mois. Or, la Cédéao a jusqu'à ce jour consenti à un délai maximum de seize mois et indiqué que les sanctions ne seraient levées progressivement que quand le régime présenterait un calendrier acceptable.

Loin de s'en tenir aux exigences de l'organisation régionale et voulant tout faire au nom de la prééminence de la souveraine-

té nationale sur les règles de gouvernance ouest-africaines, Bamako a annoncé, le 6 juin, dans un décret présidentiel, la création d'une commission sous le contrôle de la junte, chargée d'élaborer une nouvelle Constitution pendant une durée maximale de deux mois. Le texte stipule que les militaires gouverneraient jusqu'en mars 2024

lien, les sanctions de la Cédéao accentuent la crise économique et sociale.

L'organisation régionale privilégie le dialogue

Les sanctions ont aussi un impact sur les économies des voisins du Mali et les difficultés de la population trouvent un écho dans les opinions ouest-africaines.

était un compromis en cours de discussion et avait même été soumis, assorti de conditions, aux dirigeants ouest-africains par le médiateur de l'organisation. « La Cédéao réclame un calendrier détaillé des étapes menant à la tenue d'élections », a-t-il ajouté. Macky Sall souligne comme certains protagonistes qu'il y a encore le temps pour un compro-

Au lieu de rester inflexible face à la junte malienne, la Cédéao prône jusqu'à maintenant le dialogue puisque selon elle, son médiateur, le Nigérian Goodluck Jonathan, « poursuivra les échanges avec les autorités du Mali en vue de parvenir à un chronogramme (calendrier) mutuellement acceptable ». Quant au porte-parole du gouvernement malien, le colonel Abdoulaye Maïga, il assure ne pas craindre un accès de tension avec l'espace communautaire. Au contraire, le décret « est une preuve très éloquent de la volonté de dialogue » des autorités maliennes, a-t-il déclaré, en le justifiant par la volonté de trouver un « compromis » entre les « exigences » de la Cédéao et les « aspirations » des Maliens à des réformes avant la tenue des élections à la fin de la transition. Les autorités estiment que les pourparlers avec la Cédéao étaient assez « avancés » pour promulguer ce décret, a expliqué le colonel Abdoulaye Maïga

Nestor N'Gampoula

« La Cédéao réclame un calendrier détaillé des étapes menant à la tenue d'élections »

avant de rendre le pouvoir à des civils à l'issue de cette période dite de transition.

Le décret annonçant l'élaboration de la nouvelle loi fondamentale a été pris alors que les dirigeants ouest-africains maintiennent les sanctions contre le Mali tout en gardant la porte ouverte à leur levée si la junte s'engage à partir plus vite qu'elle ne le prévoit. Sur place à travers le territoire ma-

Pour le président en exercice de l'Union africaine, le chef de l'Etat sénégalais Macky Sall, le fait que la junte malienne n'a pas attendu la fin de négociations avec ses voisins ouest-africains pour fixer l'échéance d'un retour des civils au pouvoir est une « maladresse ». Malgré cela, il a indiqué que la durée de vingt-quatre mois à partir de mars 2022, comme retenue dans le décret de la junte,

mis. « En prenant surtout en considération les souffrances du peuple malien, nous pouvons nous mettre d'accord sur une échéance qui serait comprise entre seize et vingt-quatre mois », a avancé le chef de l'Etat sénégalais à des journalistes, ajoutant que le 3 juillet, les dirigeants ouest-africains pourront valablement délibérer sur la levée ou pas des sanctions contre le Mali.

SÉNÉGAL

La BEI octroie 75 millions d'euros pour la construction d'une usine de vaccins

Il s'agit d'une unité destinée à produire des vaccins contre la covid-19, la fièvre jaune et d'autres maladies endémiques répandues en Afrique, a annoncé la Banque européenne d'investissement (BEI).

Les 75 millions d'euros constituent un financement d'envergure pour la nouvelle usine. Le site devrait entrer en production avant la fin de cette année. L'usine, qui va produire des vaccins contre la covid-19, la fièvre jaune et d'autres maladies endémiques, sera installée à Diamniadio, à 30 km de Dakar, la capitale du Sénégal. Elle sera gérée par l'Institut Pasteur de Dakar, pionnier dans ce domaine en Afrique. Un fort impact attendu de cette usine pour réduire de l'extérieur la dépendance de l'Afrique où elle importe 99% de ses besoins en vaccin et à soutenir l'égalité d'accès aux vaccins. L'usine pourra produire jusqu'à 300 millions de doses de vaccins par an.

Ce financement est le fruit de la mobilisation de la BEI en Afrique, notamment dans le cadre de sa nouvelle initiative BEI Monde (EIB Global) regroupant les activités en dehors de l'Union européenne, en étroite coopération avec les autres institutions communautaires (Team Europe). « La création d'une capacité de fabrication décentralisée de vaccins est essentielle pour remédier à ce déséquilibre et, en fin de compte, construire un monde plus sûr et plus sain. Il est impératif que nous construisions un écosystème florissant pour la production de vaccins en Afrique, afin d'atteindre le

niveau de résilience dont nous avons tous besoin », a déclaré le directeur de l'Institut Pasteur de Dakar, Amadou Alpha Sall. Et d'ajouter : « Le développement des capacités dans tous les secteurs pertinents pour la vaccination crée des opportunités significatives d'emploi pour des milliers de jeunes Africains ».

« Cette nouvelle usine de production de vaccins est un projet crucial pour la santé publique au Sénégal, comme dans l'ensemble du continent africain. Elle contribuera à une meilleure autonomie en matière de production et de distribution de vaccins », a souligné, de son côté, le vice-président de la BEI, Ambroise Fayolle. « Ce projet est aussi un élément concret de l'approche commune de l'Union européenne en Afrique, à travers Team Europe », a-t-il ajouté. En 2021, avec d'autres partenaires, la BEI et l'Union européenne ont fait un don de cinq millions d'euros pour réaliser des études de faisabilité technique et de préparation de la nouvelle unité de production baptisée Madiba (Manufacturing in Africa for Disease Immunisation and Building Autonomy) de l'Institut Pasteur de Dakar, pour accélérer la mise en place de ce nouveau site de production de vaccins.

Noël Ndong

SALON VIVATECH

Le Figa impulse les entreprises congolaises



Green Tech Africa sur le stand Pratic-Osiane / Marie Alfred Ngoma

Des quatre pépites présentes sur le «stand M32 / Pratic-Osiane» au salon VivaTech qui s'est achevé le 18 juin, à Paris, Green Tech Africa a mis en avant son action écologique réparatrice qui, à la fois, combat un désastre écologique et opère également un miracle écologique. Durant quatre jours, c'est Daphnée Horeb Mayet qui s'est chargée de parler de Green Tech Africa installée à Pointe-Noire, au Congo. Cette pépite du domaine des technologies propres propose des services de valorisation énergétique des déchets. Une entreprise congolaise qui conçoit,

fabrique et commercialise des absorbants industriels 100% organiques destinés au nettoyage des sites industriels.

«C'est la première fois que notre entreprise participe à VivaTech. Nous avons pu rencontrer de potentiels partenaires, des groupes dans le même secteur mais également des investisseurs. Le plus dur commence pour nous, comment transformer cette base de données», a expliqué la responsable Ressources humaines et développement durable de Green Tech Africa.

Marie Alfred Ngoma

FINANCE

BGFIBank Congo a réalisé un résultat net de 5,6 milliards FCFA en 2021

Le bilan de l'exercice 2021 de BGFIBank Congo est satisfaisant, malgré le contexte économique marqué par la pandémie de Covid-19. Au cours de l'Assemblée Générale des Actionnaires, tenue le 16 juin à Brazzaville, la banque s'est engagée à renforcer chacun des segments de sa clientèle et à proposer la meilleure qualité de services qui soit et des offres adaptées.



BGFIBank Congo a tenu le jeudi 16 juin 2022 successivement son Assemblée Générale Ordinaire et son Conseil d'Administration, sous l'auspice du Président Directeur Général (PDG) du groupe, M. Henri Claude Oyima. La rencontre statutaire des dirigeants de cet important établissement bancaire du pays visait à examiner les comptes au 31 décembre 2021, l'ensemble des rapports des commissaires aux comptes dudit exercice ainsi que des textes de résolutions.

Selon le PDG de BGFIBank, Henri Claude Oyima, l'excellente performance réalisée par la filiale congolaise est la preuve de la dynamique impulsée au sein du groupe et de la confiance de sa clientèle. En sa qualité de première banque du pays en

termes de services, de volume, de représentation et de couverture nationale, BGFIBank Congo va continuer d'accompagner le secteur privé congolais, les petites et moyennes entreprises locales, les particuliers, dans leurs besoins en financement.

« Aujourd'hui, le contexte s'améliore ; nous pouvons donc rassurer nos clients que BGFIBank Congo est là pour les accompagner. L'année 2022 est un exercice de reconquête, parce qu'un plan stratégique de dynamisation a été mis en place, avec l'ouverture de nouvelles agences et, le renforcement de l'efficacité opérationnelle et de dispositif de contrôle interne pour permettre à la banque de couvrir l'ensemble des besoins de ses

clients au Congo », a déclaré le PDG du groupe BGFIBank.

Présente en République du Congo depuis 22 ans, BGFIBank Congo accompagne les grandes entreprises & institutionnels, les PME/PMI et leurs salariés ainsi que des clients particuliers haut de gamme. La banque dispose actuellement de quinze points de vente et quarante-huit DAB à travers le pays et propose à sa clientèle une offre de produits & services variée : Crédit ; Epargne/Placement ; Banque à distance (BGFIONline, BGFIMobile, SMSAlert Cashmanagement) ; Cartes bancaires internationales (visa), Transfert d'argent ; Banque Assurances.

INFORMATION A LA CLIENTELE

Pour cause d'inventaires, les caisses du réseau de la Banque Postale du Congo (BPC) y compris celles situées dans les résidences fiscales seront fermées le **30 juin 2022** à partir de **12h00**.

Les caisses ré ouvriront aux heures habituelles dès le **1^{er} juillet 2022**.

La Banque Postale du Congo vous prie de bien vouloir accepter ses excuses pour le désagrément causé.

LA DIRECTION GENERALE



Notre ambition : votre réussite

FONDATION
GOTÈNE



CRÉATION DE LA FONDATION MARCEL GOTÈNE



Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« *Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents* »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène
Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

84, Bd Denis Sassou Nguesso
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

fondationmarcelgotene@gmail.com
www.fondationgotene.com



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE GROUPE NSIA FINALISE L'ACQUISITION DES FILIALES SANLAM VIE TOGO & VIE GABON ET SANLAM NON-VIE CONGO & GUINÉE

Abidjan le 15 juin 2022- Le Groupe NSIA confirme la prise de contrôle effective des quatre filiales du Groupe Sanlam suite à l'opération d'acquisition annoncée en septembre 2021.

L'opération de prise de contrôle a été autorisée par les différentes instances de tutelle de la CIMA, de la CEMAC et de la Banque Centrale de la République de Guinée.

Le dénouement est intervenu le Mercredi 15 Juin 2022 avec la tenue des Assemblées Générales et des Conseils d'Administration des filiales du Groupe Sanlam devenues filiales du Groupe NSIA.

Cette acquisition traduit la volonté et l'ambition du Groupe NSIA de développer et d'étendre son pôle assurances en Afrique de l'Ouest et Centrale.

Pour M. Jean Kacou DIAGOU, Président du Groupe NSIA, « La reprise de ces quatre filiales du Groupe Sanlam est une étape importante pour le pôle Assurance. Le Groupe NSIA doit poursuivre son développement et consolider sa position d'acteur clé du marché assurantiel dans la sous-région où il jouit déjà d'une diversification géographique enviable, avec une présence dans 12 pays de l'Afrique de l'Ouest et Centrale, francophone, anglophone et lusophone, au Bénin, au Cameroun, au Congo, en Côte d'Ivoire, au Gabon, au Ghana, en Guinée, en Guinée-Bissau, au Mali, au Nigéria, au Sénégal et au Togo.

« Cette opération ouvre des opportunités à nos nouveaux partenaires qui découvriront des produits et services d'assurance de qualité. Nous avons pris toutes les dispositions afin d'assurer l'intégration de l'ensemble du personnel et une prise en charge réussie de la clientèle », conclut Mme Dominique Diagou épouse Ehilé, Directeur Général Adjoint Groupe – Pôle Assurances.

* * * * *

À propos du Groupe NSIA

Le Groupe NSIA est un Groupe de services financiers qui intègre des produits et services bancaires et d'assurances. Le Groupe NSIA, est fort de 3 Banques, 3 succursales bancaires, 20 Compagnies d'Assurances, 1 Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI), 1 Société de Gestion des OPCVM, 1 société Immobilière, 1 société de courtage en réassurance, et 1 Fondation. Il compte près de 3 000 employés.

Contacts Presse

Marie-Thérèse BOUA N'GUESSAN

Directeur RH et Communication Groupe

Tél. : (225) 27 20 31 98 25

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le président Félix Tshisekedi n'a signé aucun accord à Nairobi

La présidence attribue la rumeur répandue à « des personnes mal intentionnées » dont le but est de saper les avancées diplomatiques et patriotiques du chef de l'Etat.

Face à une rumeur qui se propageait faisant état de la signature d'un accord entre le président congolais et son homologue rwandais à Nairobi, au Kenya, la cellule de communication de la présidence de la République rassure l'opinion. « Halte à l'intox. Il n'y a aucun accord signé entre les présidents Tshisekedi et Kagame », a-t-elle précisé dans un communiqué publié le 20 juin. Les photos utilisées pour donner corps à la rumeur, note la présidence, sont plutôt celles de la signature du livre d'or du « State House » par les deux chefs d'Etat.

La cellule de communication de la présidence attribue la rumeur à « des personnes mal intentionnées » dont le but est de tromper l'opinion nationale et internationale afin de saper les avancées diplomatiques et patriotiques du chef de l'Etat dans l'instauration d'une paix et une sécurité durables à l'Est du pays. « Il s'agit des photos prises à la signature du livre d'or au Palais présidentiel (State House), un exercice symbolique auquel tous les chefs d'Etat se sont livrés à tour de rôle pour témoigner de leur gratitude au président kényan, Uhuru Kenyatta, pour ses bons offices dans la résolution de la crise à l'Est de la République démocratique du Congo », a précisé le communiqué.

« Au moment où la RDC a rompu tous les accords signés avec le Rwanda, il est inadmissible que d'autres accords soient signés avec ce pays agresseur », a conclu le communiqué de la présidence. A cet effet, elle rappelle que lors du Conseil supérieur de défense tenu le 15 juin à la Cité de l'Union africaine sur la situation sécuritaire à l'Est, la République démocratique du Congo avait pris la décision de suspendre tous les protocoles d'accords, les accords et les conventions conclus avec le Rwanda.

Jules Tambwe Itagali

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE LA GOMBE

La FBCP salue le travail abattu par le juge président Bakenga

Le président de la Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP) et coordonnateur du collectif des ONG de défense des droits de l'homme en République démocratique du Congo, Emmanuel Adu Cole, a positivement évalué le travail abattu par le juge-président du Tribunal de grande instance (TGI) de Kinshasa/Gombe, Pierrot Bakenga.

Le président Emmanuel Adu Cole a réagi, le 20 juin, aux propos tenus par un avocat qui a tenté de saper le travail réalisé par le juge-président Bakenga à la tête du TGI/Gombe. « Je connais Pierrot Bakenga depuis près de vingt ans alors qu'il était juge au Tribunal de paix de la Gombe », a avoué le président de la FBCP. Il a reconnu que ce juge a rendu de bons et loyaux services à la nation congolaise ainsi qu'aux justiciables. « Lorsqu'il s'agit de la situation des droits humains qui sont bafoués, il a toujours été à nos côtés », a témoigné Emmanuel Adu Cole. Pour s'en convaincre, le président de la FBCP a cité certains exemples dont le dossier judiciaire opposant l'acteur politique et homme d'affaires congolais Gabriel Mokia à l'ancien gouverneur du Kasai oriental, Alphonse Ngoyi Kasanji. Il y a également le dossier de la veuve de feu le général Delphin Kahimbi, Brenda Nkoy Okoy, sa tante Mondo et consorts ainsi que plusieurs autres dossiers

pour lesquels ce juge a corrigé des violations des droits de l'homme et des dénis de justice commis par certains autres magistrats au premier degré. « Comme cet avocat l'a dit : personne n'est parfait dans cette planète terre, mais le magistrat Pierrot Bakenga est parmi les magistrats sur qui le peuple congolais ainsi que d'autres personnes ayant choisi la RDC comme seconde patrie peuvent compter », a souligné Emmanuel Adu Cole.

Un exemple à suivre

Pour Emmanuel Cole, même si la justice congolaise est en panne à tous les niveaux, il y a quand même des exemples à encourager et à suivre. « Mais, ne nous fatiguons pas. Continuons à lutter pour l'amélioration des conditions de travail des magistrats pour leur permettre de ne dire que le droit, rien que le droit », a-t-il conseillé. Il a profité de cette tribune pour donner son point de vue sur la prochaine réunion du Conseil su-

périeur de la magistrature (CSM). « Voilà ma contribution ou ma réaction sur l'intervention de cet avocat qui a tenu des propos désobligeants contre le magistrat Pierrot Bakenga alors que le pays, la RDC, doit s'appuyer sur ce genre de magistrats en vue de relever le niveau de la justice et construire un Etat de droit tel souhaité par le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi », a souligné Emmanuel Cole. Pour la prochaine réunion du CSM prévue le 5 juillet, a-t-il conseillé, il faudrait que le président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo envisage de nommer beaucoup de jeunes magistrats âgés de moins de 60 ans dans les postes clés comme il avait fait pour Me Sylvain Lumu à la Cour constitutionnelle. Parce que les magistrats trop âgés accusent une lenteur et traînent beaucoup avec les dossiers judiciaires. Voilà une des raisons qui fait qu'il y ait trop de détenus préventifs que des condamnés.

Lucien Dianzenza

HARCÈLEMENT DES JOURNALISTES À DURBA

Le ministre de l'Intérieur interpellé

Le vice-Premier ministre, en charge de l'Intérieur, Daniel Aselo, est appelé à intervenir urgemment en vue de mettre fin aux pratiques liberticides déplorées de la part de son administration à Kibali, dans la province de Haut-Uélé.

L'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa), dans une correspondance du 20 juin, sollicite l'intervention personnelle du ministre en charge de l'Intérieur pour mettre fin aux actes d'intimidation et de harcèlement visant principalement les journalistes travaillant dans les médias émettant à Durba, dans la province de Haut-Uélé. Cette organisation se convainc que le vice-Premier ministre ne ménagera aucun effort pour décourager les pratiques liberticides déplorées dans cette partie du pays.

Selon Olpa, Lucie Kaduruma, journaliste à « Jambo FM », station privée émettant à Durba, a été brutalement interpellée, le 16 juin dernier, par un groupe de personnes en tenue de police et des Forces armées de la République démocratique du Congo. Ces éléments des services de maintien d'ordre et de sécurité l'ont embarquée dans une jeep pour la conduire à la résidence du chef de secteur de Kibali, Dieudonné Surur. « Ce dernier a proféré des menaces des repréailles à la journaliste, l'accusant d'avoir diffusé, le 15 juin



2022, sur les antennes de « Jambo FM », une émission intitulée « A vous l'antenne », a expliqué Olpa.

Au cours de cette émission présentée par le journaliste Roméo Patient, les auditeurs auraient émis des critiques sur une af-

faire d'escroquerie de près d'un million de dollars américains dont le chef de secteur serait victime de la part de Samuel Kashongeni, actuellement aux arrêts. Lucie Kaduruma a été relaxée, toute traumatisée, après quatre heures de priva-

tion de liberté, a précisé Olpa. Cette association indique également qu'un autre professionnel des médias, Caleb Bodio, journaliste à la radio « Kibali FM » émettant à Durba, a échappé de justesse à une interpellation, toujours le 16 juin, du même

groupe d'agents qui ont pris d'assaut les installations de ce média. « Ils ont interrogé le journaliste sur la diffusion d'une émission du 15 juin 2022 sur l'affaire d'escroquerie de la somme précitée. Pris de peur, le journaliste a dissimulé son identité », a avancé Olpa.

L'organisation rappelle, par ailleurs, avoir saisi, il y a quelques semaines, le vice-Premier ministre Daniel Aselo pour protester contre les immixtions des fonctionnaires de son ministère dans le travail de la presse. « Plusieurs attaques subies par les professionnels des médias sont le fait des agents de votre ministère agissant en toute illégalité, violant gravement la liberté de la presse garantie par la loi congolaise et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits humains dûment ratifiés par la République démocratique du Congo », a souligné Olpa dans un document signé par la chargée de l'administration et de trésorerie, Nancy Zombo Lisolo.

Lucien Dianzenza

COMMÉMORATION

Le Congo et la France se souviennent de l'appel du 18 juin 1940

Dans le cadre du 83e anniversaire de l'appel du 18 juin 1940, une cérémonie a été organisée au Square de Gaulle de Brazzaville, en présence des autorités françaises et congolaises, ainsi que le corps diplomatique accrédité en République du Congo.

De nombreuses autorités civiles et militaires, parmi lesquelles le maire de la capitale, Dieudonné Bantsimba, et le représentant des anciens combattants, étaient présentes aux côtés de l'ambassadeur de France au Congo, François Barateau, et du chef d'état-major général des Forces armées congolaises, le général de division Guy Blanchard Okoi.

Le capitaine de Frégate, Gilles Aubry, conseiller du chef d'état-major de la marine près l'ambassade de France au Congo, a fait la lecture du discours prononcé par le général de Gaulle, le 18 juin 1940, sur les antennes de la radio BBC, invitant les officiers et les soldats français d'Angleterre, des outremer et d'Afrique à se mettre en liaison avec lui pour rallumer la flamme de la résistance française.

Dans le message de la ministre des Armées françaises, lu par le capitaine Otto Alexandre de l'ambassade de France au Congo, elle a salué la voix du général de Gaulle qui a porté un espoir qu'aucune souffrance ni aucune défaite n'ont pu altérer le courage de passer à l'acte. Aux prisonniers qui subissaient la torture, ce message avait donné le courage et aux soldats de la France libre, la fougue de la revanche, depuis le Congo, l'Oubangui-Chari ou le Tchad. Au nom de cet espoir, ils furent des milliers à consentir au sacrifice suprême.

Cette cérémonie a été marquée par le dépôt des gerbes de fleurs par les autorités civiles et militaires, l'interprétation de «La Marseillaise» et de «La Congolaise» par la fanfare de Forces armées congolaises.

Guillaume Ondze

MUSIQUE

Jude Léвите Soumoukina lance «2k»

Disponible sur toutes les plateformes de téléchargement légal, le titre «2k», le deuxième produit musical de Jude Léвите Soumoukina dit «Ziki Strauss», sorti cette année, fait déjà le buzz sur la toile.

Au sein de son nouveau groupe de musique, Vatican Gang, Zikistrauss travaille d'arrache-pied pour atteindre son objectif : être une référence dans la mu-

sique rapp au Congo, en Afrique et dans le monde. Installé à Pointe-Noire depuis 2008, il est un artiste rappeur, compositeur et multidisciplinaire.

Le jeune Jude Léвите Soumoukina a grandi chez sa grand-mère qui l'emmenait, dès l'âge de 10 ans, à l'église protestante où il intègra le mouvement scout de la paroisse. Sa volonté, son engagement à servir le mouvement ont fait de lui un des principaux animateurs.

En 2014, quand il débute le free - style, il pense vite à créer un groupe de rappeurs, Rakaye 242, qui vit le jour un an plus tard.

Fan du rappeur Tenor, Ziki Strauss compose son premier titre intitulé «Bongs» (diminutif du Bonganda, le vin local). Ce morceau va faire du succès dans tous les coins de la ville et asseoir sa notoriété.

Né le 2 Janvier 1999 à Lou-dima, dans le département de la Bouenza, Jude Léвите Soumoukina travaille avec l'agence de communication Noblesse qui ne cesse de propulser sa carrière.

Hervé Brice Mampouya



CINÉMA

Grande première d'« Alone in a strange world » ce samedi

Adaptation au cinéma de l'autobiographie de Londri Mingolo-Tite, médecin d'origine congolaise installé en Allemagne, le long métrage à l'affiche ce 25 juin au Centre culturel Boboto est coproduit par Jepa production et Image Drama.

Allein in einer fremden Welt, titre original de l'autobiographie de Londri Mingolo-Tite porte sur la tragédie qu'il a vécue, alors qu'agé de sept ans, il quitte la RDC, seul pour s'installer en Allemagne. Cette décision de ses parents motivés par le souci de sécuriser la vie de leur progéniture à la suite du danger imminent qui guette Kinshasa désemparée par les échos des provinces tombées entre les mains des rebelles. Dans ce contexte d'incertitude que suscite la guerre d'agression à la fin des années 1990, ils pensent donner à leur fils la chance d'avoir un meilleur avenir en Allemagne où réside sa



tante. Tourné en 2019 entre Kinshasa et Mayence, Alone in a strange world ou Seul dans un monde étrange en français raconte le désarroi du petit Londri qui a du mal à trouver ses repères dans un pays où la vie est plus rude que son quotidien à Kinshasa. Devenu médecin à Cologne, Londri Mingolo-Tite encore marqué par ce parcours de sa vie l'a relaté dans Allein in einer fremden Welt, son autobiographie parue en 2016. C'est cette histoire qui a pour point de départ Kinshasa que l'on découvre dans Alone in a strange world. La production assurée conjointement par Jepa production et Image Drama est à l'image de l'association des deux mondes qui constituent l'univers de Londri. Il en est de même de la distribution où l'on retrouve à la fois des Kinois et des comédiens d'origine congolaise résidents en Allemagne. Alone in a strange world est le premier long-métrage de Jepa production, société fondée en 2017 en Allemagne par Joël Sansi et son épouse Bitá Sansi. La production exécutive assurée par l'équipe kinoise d'Image Drama est, quant à elle, conduite par John Mbingilay et Patrick Ken Kalala.

Nioni Masela

Section 0. Avis d'Appel d'offres (AAO)
 AGENCE DE REGULATION DES TRANSFERTS DE FONDS DIRECTION GENERALE
 CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS
AVIS D'APPEL D'OFFRES N° F-005/ARTF/CGMP/2022
 Acquisition des fournitures de bureau

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis général de passation des marchés paru dans le Bulletin officiel d'annonce des marchés publics n° 237 du 18 mai 2022.

2. L'Agence de Régulation des Transferts de Fonds (ARTF) a prévu des fonds, dans le cadre de son budget autonome exercice 2022 et, elle a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché N° F-005/ARTF/CGMP/2022.

3. L'Agence de Régulation des Transferts de Fonds (ARTF) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des fournitures de bureau.

4. La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Agence de Régulation des Transferts de Fonds, Cellule de Gestion des Marchés Publics, Bureau du Secrétariat Permanent, site Directions Centrales, derrière hôtel Hippocampe, Tel. : 06 644 80 33 / 05 536 28 95, centre-ville - Brazzaville, République du Congo et, prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus, du lundi au vendredi de 09H00 à 14h00.

6. Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres (Cf. : IC 5.1 des Données particulières d'appel d'offres).

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse susmentionnée contre paiement au comptant non remboursable de la somme de cent mille (100.000) francs CFA.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse susmentionnée au plus tard le 27 juillet 2022 à 12 heures précises.

9. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le 27 juillet 2022 à 13 heures précises, dans la salle de réunion de l'Agence de Régulation des Transferts de Fonds, siège de la Direction Générale, sis 70 bis, avenue Nelson MANDELA, centre-ville - Brazzaville, République du Congo.

10. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le

Le Directeur Général, Personne Responsable des Marchés Publics,

Basile Jean Claude BAZEBI

Section 0. Avis d'Appel d'offres (AAO)
 AGENCE DE REGULATION DES TRANSFERTS DE FONDS DIRECTION GENERALE
 CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS
AVIS D'APPEL D'OFFRES N° F-002/ARTF/CGMP/2022
 Acquisition des groupes électrogènes

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis général de passation des marchés paru dans le Bulletin officiel d'annonce des marchés publics n° 237 du 18 mai 2022.

2. L'Agence de Régulation des Transferts de Fonds (ARTF) a prévu des fonds, dans le cadre de son budget autonome exercice 2022, afin de financer son investissement et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché N° F-002/ARTF/CGMP/2022.

3. L'Agence de Régulation des Transferts de Fonds (ARTF) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir :

- 1 groupe électrogène de 250 kVA ;
- 1 groupe électrogène de 88 kVA ;
- 1 groupe électrogène de 66 kVA ;
- 1 groupe électrogène de 44 kVA ;
- 1 groupe électrogène de 22 kVA.

4. La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Agence de Régulation des Transferts de Fonds, Cellule de Gestion des Marchés Publics, Bureau du Secrétariat Permanent, site Directions Centrales, derrière hôtel Hippocampe, Tel. : 06 644 80 33 / 05 536 28 95, centre-ville - Brazzaville, République du Congo et, prendre connaissance des documents d'Appel

d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus, du lundi au vendredi de 09h00 à 14h00.

6. Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres (Cf. : IC 5.1 des Données particulières d'appel d'offres).

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse susmentionnée contre paiement au comptant non remboursable de la somme de cent cinquante mille (150.000) francs CFA.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse susmentionnée au plus tard le 27 juillet 2022 à 12 heures précises.

9. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le 27 juillet 2022 à 13 heures précises, dans la salle de réunion de l'Agence de Régulation des Transferts de Fonds, siège de la Direction Générale, sis 70 bis, avenue Nelson MANDELA, centre-ville - Brazzaville, République du Congo.

Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant de deux millions (2.000.000) francs CFA.

10. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le

Le Directeur Général, Personne Responsable des Marchés Publics,

Basile Jean Claude BAZEBI

FÊTE INTERNATIONALE DE LA MUSIQUE

Les artistes musiciens congolais invités à redoubler d'ardeur

A l'occasion de la célébration de la fête internationale de la musique, le ministre de la Culture et des Arts, Dieudonné Moyongo, a prononcé une déclaration au nom du gouvernement, le 21 juin, dans laquelle il a rappelé l'histoire de cette journée.

La célébration de la fête internationale de la musique de cette année a été auréolée du prestige de l'inscription de la rumba congolaise sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, le 14 décembre dernier. Une inscription que le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a soutenu et accompagné dès l'année 2019, a indiqué le ministre de la Culture et des Arts.

Dieudonné Moyongo a profité de la célébration de cette fête et de la reprise des activités musicales au Congo pour saluer l'esprit de résilience, la force de caractère dont ont fait preuve les musiciens pendant le cap difficile de la covid-19, cap durant lequel ils ont contribué à la politique de riposte initiée par le gouvernement, notamment dans le cadre de la sensibilisation.

En effet, s'est-il interrogé, quel est celui qui, parcourant les quartiers des différentes villes pendant la période de restrictions imposée par la pandémie à coronavirus, n'a été ému, frappé par le silence, la morosité ambiante que l'on pouvait noter lorsque les bars dancing et les salles de spectacles étaient fermés, lorsque les musiciens n'organisaient pas de concerts ou plus globalement lorsque les activités culturelles étaient mises sous cloche ? Chacun, a-t-il poursuivi, a pu mesurer combien la musique est indispensable dans la vie de la cité, combien le bouillonnement des



L. ministre de la Culture et des arts, prononçant le discours (crédit photo/Adiac)

décibels était le cœur vibrant des agglomérations urbaines. C'est donc un réel bonheur que de voir la musique reprendre aujourd'hui ses droits, a souligné le ministre.

« La musique, qu'elle soit instrumentale ou vocale, nous égaye, nous console, nous galvanise. Elle est notre chemin de lumière en ce qu'elle permet la cohésion sociale et invite à la solidarité humaine. Elle imprègne notre vécu quotidien. C'est le langage universel par excellence, puisqu'un paysan coréen, par exemple, peut s'extasier au son

du likembé joué par un riverain du fleuve Congo, de même qu'un éleveur Peul peut être sensible à la musique de l'orchestre symphonique de Budapest ou se trémousser au rythme des Bantous de la capitale », a déclaré le ministre.

L'accompagnement du secteur privé attendu pour la pérennisation de la rumba congolaise

Pour Dieudonné Moyongo, la promotion et le développement de la culture en général et de la musique en particulier se feront tel

que le président de la République le déclina dans son projet de société « Ensemble, poursuivons la marche », devenu le programme d'action du gouvernement, à travers la construction dans chaque arrondissement et dans chaque district d'une maison de la culture, avec des salles appropriées d'animation culturelle et de spectacles en sollicitant les concours des organisations internationales de la culture et des autres mécènes ; la formation des artistes pour les amener à devenir des acteurs importants qui engrangeront

d'importants revenus par la vente de leurs œuvres et l'organisation de spectacles tant au Congo qu'à l'étranger ; le renforcement du dispositif juridique réglementaire par la révisitation de la loi de 1982 sur le droit d'auteur et les droits voisins ainsi que le statut de l'artiste au Congo.

« Ainsi, à l'occasion de la reprise des activités musicales et autres spectacles, je voudrais inviter nos artistes musiciens à redoubler d'ardeur et à puiser davantage dans les profondeurs de leur source d'inspiration intarissable, afin que par leur créativité, la musique congolaise dans sa diversité atteigne de nouveaux sommets. Dans le même sens, je souhaiterais que des initiatives privées nous accompagnent dans l'exaltant travail de pérennisation de l'élément rumba congolaise, car ce sont précisément des œuvres privées qui permettent à certains égards à l'action officielle de donner des résultats tangibles », a souhaité le ministre.

Pour mémoire, la fête internationale de la musique a été lancée en 1982 par le ministre français de la Culture, Jack Lang, en 1982. Dans son esprit, l'objectif était de sortir la musique des carcans des salles de spectacles et autres bars dancing afin de l'exprimer dans les rues, les jardins et les places publiques. Aujourd'hui, cette fête est célébrée dans plus d'une centaine de pays.

Bruno Okokana

CAN FÉMININE 2022

L'affiche de la compétition dévoilée

La Coupe d'Afrique des nations (CAN) féminine mettra aux prises, du 2 au 23 juillet au Maroc, les douze meilleures sélections du continent. La Confédération africaine de football (CAF) a donné les premiers éléments de réponse en dévoilant, le 20 juin, l'affiche de la compétition.

Selon la CAF, l'affiche de la compétition s'inspire de la nouvelle orientation dynamique du football féminin avec une touche architecturale marocaine. Le design sur-mesure de l'affiche, a-t-elle ajouté, est un ensemble symbolique illustrant le trophée de la compétition en lui donnant des formes inspirées du style architectural marocain précisant, par ailleurs, que l'œuvre entière symbolise l'essence de cette douzième édition de la CAN Féminine Total Energies.

« Ses couleurs sont inspirées de la nouvelle orientation stratégique du football féminin de la CAF qui utilise le vert comme symbole d'unité, et le violet comme signal fort de la nouvelle expérience. Par ailleurs, la mention CAF Women's Football rappelle que le tournoi s'inscrit dans une grande dynamique d'autonomisation des femmes et de promotion d'égalité des chances », a commenté la CAF sur son site. Et de poursuivre : « Les riads (« palais ») représentés sont un emblème de la culture marocaine. Ils symbolisent l'histoire et la culture du Royaume à la fois traditionnelle et moderne ».

Cette CAN qui va se dérouler à Rabat et à Casablanca permettra au Nigeria, logé dans le groupe C avec l'Afrique du Sud, le Burundi et le Botswana, de défendre son titre. Les Super falcons qui ont déjà remporté plusieurs éditions, sont les favorites devant le Maroc, pays hôte de la compétition. Il se partage le groupe A avec le Burkina Faso, le Sénégal et l'Ouganda. Le Cameroun, la Zambie, la Tunisie et le Togo composent le groupe B. Les quatre demi-finalistes seront directement qualifiées à la phase finale de la Coupe du monde prévue du 20 juillet au 20 août 2023, en Australie.

Rappelons que le match d'ouverture de cette CAN opposera, le 2 juillet, le Maroc au Burkina Faso.

James Golden Eloué

ARTS MARTIAUX

L'Association congolaise de nihon taï-jitsu s'ouvre aux nouveaux pratiquants

L'association a lancé, le 19 juin à Brazzaville, une campagne de recensement et de formation gratuite à l'égard de tous ceux qui souhaitent pratiquer le nihon taï-jitsu.



Les membres de l'association après la séance d'entraînement/Adiac

La campagne a été officiellement lancée par le président de l'Association congolaise de nihon taï-jitsu, Me Celem Amona Mpini. C'était lors d'une vaste séance d'entraînement d'ensemble qui a regroupé plus de deux cent cinquante athlètes, le 19 juin, à l'esplanade du stade Alphonse-Massamba-Débat. Après plusieurs exercices d'échauffement, de renforcement musculaire et de self défense, Me Celem Amona Mpini a

signifié que les clubs de taï-jitsu sont ouverts et disponibles pour accueillir les pratiquants et tous ceux qui veulent découvrir puis pratiquer ce sport de contact.

« Le taïjitsu est un sport très noble. Nous invitons les Congolais à se joindre à nous afin d'agrandir la famille. Aujourd'hui, nous avons fait quelques démonstrations en plein air et les gens étaient vraiment émerveillés. Que tous ceux qui sont intéressés nous

écrivent sur les réseaux sociaux de l'association et contactent les différents clubs », a-t-il indiqué. Selon lui, cette campagne s'inscrit dans le cadre de la promotion et la vulgarisation de leur structure.

Le taï jitsu, signifiant en japonais « technique du corps », est un art martial de self-défense. Il mélange souvent les techniques de judo, de jujitsu et parfois du karaté.

Rude Ngoma

14^e JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LA DRÉPANOCYTOSE

La promotion de la sensibilisation et l'éducation thérapeutique meublent les différentes activités

L'atelier « La drépanocytose, parlons-en » et la campagne de sensibilisation du grand public sur le thème éponyme ont été les principales activités initiées, le 18 et 19 juin, par le service d'hématologie clinique de l'hôpital général Adolphe-Sicé de Pointe-Noire, à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre la drépanocytose.

La campagne « La drépanocytose, parlons-en », a été lancée afin de contribuer aux efforts du ministère de la Santé au travers de son programme national de lutte contre la drépanocytose. Elle a été orientée sur la sensibilisation des patients mais et surtout du grand public sur la drépanocytose, a dit le Dr Ondzotto Ibatta, cheffe de service hématologie clinique à l'hôpital général Adolphe-Sicé. Une initiative qui bénéficie du soutien de cet établissement hospitalier qui continue à faire de cette maladie une priorité de santé publique, ceci avec l'appui du gouvernement, des autorités départementales et de tous les partenaires possibles.

« Je proposerai qu'il soit réservé une place de choix aux personnes qui ont un enfant atteint d'une maladie létale comme la drépanocytose, maladie qui se manifeste par des crises de douleur et par l'anémie chronique, généralement imprévisible. La prise en charge de cette mala-



Photo de famille à la fin de l'atelier sur la drépanocytose/Adiac

die, comme nous le savons, est onéreuse en Afrique et le risque de mort de l'enfant atteint est important », a dit Lambert Chakirou, directeur général de l'hôpital général Adolphe-Sicé, en ouvrant

l'atelier. Il a remercié les organisateurs pour leur volonté et leur implication à réussir cette activité.

Ainsi, dans une démarche qualitative et une approche compréhensive, les participants ont suivi

des communications sur des thématiques telles qu'est-ce que la drépanocytose? Vivre avec la drépanocytose, comprendre les complications de la drépanocytose. Les témoignages des patients

drépanocytaires ont accompagné les différentes communications suivies de la proposition de création de l'association des patients drépanocytaires de Pointe-Noire « Drepan ».

Signalons que la drépanocytose, également appelée anémie falciforme dont l'histoire médicale a commencé depuis un siècle, est la première maladie génétique et la plus répandue dans le monde. Elle est une maladie du sang et une maladie héréditaire aux signes cliniques multiples marquée par la fréquence des douleurs. Dans le monde, il y a 120 millions porteurs du trait drépanocytare dont 2/3 en Afrique où, selon les statistiques, l'on note plus de 1000 bébés qui naissent tous les jours atteints de drépanocytose et meurent au plus tard à l'âge de 5 ans.

On estime, par conséquent, au moins 2% le taux de prévalence de la drépanocytose dans ces pays. Le Congo n'en est pas épargné.

Hervé Brice Mampouya

Section 0. Avis d'Appel d'offres (AAO)
 AGENCE DE REGULATION DES TRANSFERTS DE FONDS DIRECTION GENERALE
 CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS
AVIS D'APPEL D'OFFRES N° F-007/ARTF/CGMP/2022
 Acquisition des véhicules double cabine

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis général de passation des marchés paru dans le Bulletin officiel d'annonce des marchés publics n° 237 du 18 mai 2022.

2. L'Agence de Régulation des Transferts de Fonds (ARTF) a prévu des fonds, dans le cadre de son budget autonome exercice 2022, afin de financer son investissement et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché N° F-007/ARTF/CGMP/2022.

3. L'Agence de Régulation des Transferts de Fonds (ARTF) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des véhicules double cabine.

4. La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Agence de Régulation des Transferts de Fonds, Cellule de Gestion des Marchés Publics, Bureau du Secrétariat Permanent, site Directions Centrales, derrière hôtel Hippocampe, Tel. : 06 644 80 33 / 05 536 28 95, centre-ville - Brazzaville, République du Congo et, prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus, du lundi au vendredi de 9h00 à 14h00.

6. Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres (Cf. : IC 5.1. des Données particulières d'appel d'offres).

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse susmentionnée contre paiement au comptant non remboursable de la somme de cent cinquante mille (150.000) francs CFA.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse susmentionnée au plus tard le 27 juillet 2022 à 12 heures précises.

9. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le 27 juillet 2022 à 13 heures précises, dans la salle de réunion de l'Agence de Régulation des Transferts de Fonds, siège de la Direction Générale, sis 70 bis, avenue Nelson MANDELA, centre-ville - Brazzaville, République du Congo.

Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant de deux millions (2.000.000) francs CFA.

10. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le
 Le Directeur Général, Personne Responsable des Marchés Publics,
 Basile Jean Claude BAZEBI

ELECTIONS LÉGISLATIVES ET LOCALES

Parfait Ndongui Matondo investi candidat de la CJP à Mvoumvou

Le président de la Convention des jeunes pour le progrès (CJP), Parfait Ndongui Matondo, va représenter son parti aux élections législatives et locales de juillet prochain à Mvoumvou, dans le deuxième arrondissement de Pointe-Noire.



Parfait Ndongui Matondo à gauche pendant son investiture./DR

Parfait Ndongui Matondo a été présenté au public, le week-end dernier, lors d'une rencontre citoyenne qui a permis aux militants de son parti mais également à la population de Mvoumvou de le découvrir, tout comme les dix-sept autres candidats du parti engagés aux locales.

En effet, le président de la CJP va tenter sa chance dans cette circonscription électorale beaucoup plus ouverte. Plusieurs personnes ont assisté à son investiture et ont promis de mener la campagne en sa faveur.

Parfait Ndongui Matondo n'est plus novice en politique qu'il l'était il y a quelques années. Son parcours a beaucoup évolué et il détient aujourd'hui les armes pour rivaliser avec ses adversaires.

Hugues Prosper Mabonzo

FESTIVAL KOYEKOLA FASHION SHOW

La cinquième édition prévue pour le 2 juillet

La cinquième édition du festival Koyekola Fashion show aura lieu, le 2 juillet, à la Chambre de commerce de Pointe-Noire, a dit Amélia Mbizi, l'initiatrice du projet lors de la conférence de presse animée le 18 juin.

Le festival Koyekola fashion show a pour but de valoriser les métiers de la mode ainsi que leurs acteurs. « Nous voulons montrer au public l'importance des métiers de la mode que nombreux ont tendance à banaliser, mais aussi le travail non négligeable que jouent les différents acteurs qui font partie de cette chaîne. La couture nécessite certaines aptitudes et qualités, c'est ce que nous cherchons à montrer au public à chaque édition », a dit Amélia Mbizi, styliste et passionnée de la mode. « C'est dès le bas-âge que j'ai commencé à dessiner les modèles des vêtements. Au collège comme au lycée, cette passion a continué jusqu'à ce que je devienne plus tard une styliste », a-t-elle ajouté.

« La mode aux couleurs du centenaire » est le thème de ce grand rendez-vous des amoureux de l'habillement qui vont suivre, entre autres, une séance de formation le 25 juin au Rocher des âges sur « La sensibilisation aux acteurs de la mode sur l'entrepreneuriat ». Selon Amélia Mbizi, cette séance de travail va permettre aux participants de compléter leurs connaissances sur l'entrepreneuriat à travers les communications qui seront faites par des personnes ressources. Un carnaval est également prévu, sans oublier un défilé de mode et



des sapeurs ainsi qu'une animation-danse avec le groupe Tobina. Mais, par manque de concurrents, ce concours a été annulé cette année, a regretté Amélia Mbizi. Signalons que l'exposition-vente qui a lieu à l'Espace du trentenaire de Total Energies, du 4 juin au 9 juillet, est un moyen pour les stylistes et autres métiers connexes de faire la promotion de leurs créations.

Hervé Brice Mampouya

NÉCROLOGIE



Les familles Sombeyndza et Ibara, Emma Ossebi, Donald Okoko, Clarisse Okoko, Apendi et Elda Okoko ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fille, sœur, belle-fille et nièce, Norcia Péa Sombeyndza, survenu le 10 juin à Pointe-Noire.

La veillée mortuaire se tient à Brazzaville au domicile familial, rue Mbé n°371, à Ngamakosso (Réf : arrêt marché). A Pointe-Noire la veillée se trouve à Siafoumou, arrêt Manguier.

L'inhumation aura lieu ce mercredi 22 juin à Pointe-Noire

Voici deux (2) ans 26/06/2020-26/06/2022, jour pour jour, que le seigneur a rappelé Arthur Wenceslas OPOUMBA, notre fils, notre neveu, notre grand-frère, notre petit-frère, notre papa, notre oncle, notre grand-père.

La marche irrésistible du temps ne pouvait effacer le souvenir et la douleur de ta disparition tragique.

En cette date triste anniversaire, la famille prie tous ceux qui l'ont connu et aimé, d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

A cet effet, une messe sera célébrée ce dimanche 26/06/2022 à 10h30 en la Paroisse sainte Bernadette de Nkombo (Casis), à Brazzaville.

Un apéritif sera offert au domicile du défunt sise case AF3/9 Cité CNSS-Lycée Thomas Sankara, après la messe.

Ta vie fut un exemple de simplicité, de tendresse et de générosité

IN MEMORIAM

Arthur Wenceslas OPOUMBA



- Administrateur en chef sécurité sociale à la retraite
- Ancien séminariste au Petit séminaire Saint Pie X de Makoua
- Ancien Directeur Inter-Régional Caisse de Retraite des Fonctionnaires (CRF) Plateaux-Cuvettes
- Ancien Directeur Régional Caisse de Retraite des Fonctionnaires (CRF) Plateaux
- Ancien Conseiller Politique du Préfet du Département de la Cuvette

UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

LES DÉPÊCHES

COOPÉRATION

Le Premier ministre entame son séjour de travail en Belgique

Sur invitation d'Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne, le chef de gouvernement congolais, Anatole Collinet Makosso, après une escale à Paris, est arrivé à Bruxelles le 19 juin. Il a ouvert son agenda le 20 juin par plusieurs entrevues, avant une prise de parole ce 21 juin à la 15^e édition des Journées européennes du développement.

Très tôt dans la matinée, en présence d'une délégation gouvernementale, le Premier ministre congolais a reçu Stéphane Doppagne, l'envoyé Spécial de la Belgique pour la Région des Grands Lacs, avec lequel il a effectué un tour d'horizon de la situation sécuritaire prévalant à l'est de la République démocratique du Congo (RDC).

En filigrane de cette première entrevue, la recherche de solutions pouvant émaner du Congo Brazzaville, république sœur à la fois de la RDC et du Rwanda. Recueillir ces différentes pistes de sortie de crise s'est avéré primordial pour le diplomate belge. Hans Camus, patron du



Le premier ministre, Anatole Collinet-Makosso, est arrivé à Bruxelles dimanche 19 juin (primature.gouv.cg)

groupe belge Jan de Nul, est venu s'entretenir de l'écotourisme, un domaine inscrit par le Premier ministre comme étant une priorité du développement de l'écosystème de la région côtière. Jan de Nul, groupe fondé depuis 1938, jouit d'une bonne presse quant à ses travaux maritimes et de dragage déjà réalisés.

Thibaut de Haene, Credo et Christian Van de Sompel, Heveco/Hévéaculture, ont clos les séances de travail de la matinée. L'après-midi était réservé pour une rencontre avec le monde des affaires au Business Center de Besix, salle Dubaï à Bruxelles.

Marie Alfred Ngoma, envoyé spécial à Bruxelles

FICKIN 2022

Trois films congolais en sélection officielle

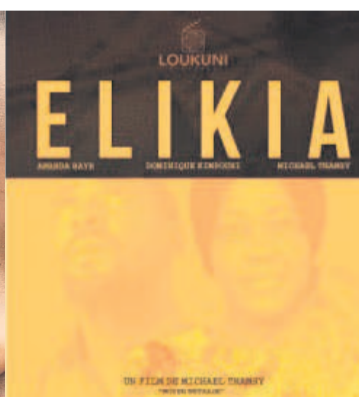
« Parcours » de Said Bongo, « Elikia » de Michael Thamsy et « Mon trésor » de Rodrigue Ngolo sont les trois films qui représenteront la République du Congo lors de la neuvième édition du Festival international de cinéma de Kinshasa (Fickin) qui se tiendra du 2 au 10 juillet, en République démocratique du Congo.

A moins de deux semaines de l'événement, le comité de sélection s'est enfin prononcé dans un post sur Facebook pour dévoiler les films retenus à cette neuvième édition du Fickin. « Sur une centaine de films reçus, soixante-treize ont été sélectionnés. Une hétérogénéité de genres comme on en a rarement vue. Le comité de sélection a eu fort à faire et remercie vivement tous ceux qui ont postulé leurs films cette année. Il encourage les non sélectionnés à retenter leur chance avec la même motivation pour les prochaines éditions. Merci à tous », détaille la publication.

Les trois films congolais retenus, à savoir « Parcours » de Said Bongo, « Elikia » de Michael Thamsy et « Mon trésor » de Rodrigue Ngolo sont tous sortis entre 2021 et 2022. Et depuis leur diffusion



en avant-première et en première, entre autres à Pointe-Noire, Brazzaville et Oyo, ces œuvres ont considérablement séduit les cinéphiles. La preuve également avec cette sélection internationale au Fickin. « Elikia sera présent à la neuvième édition du Fickin. Merci encore pour votre soutien et votre amour pour le septième art », s'est



récemment réjoui Amanda Baye dans un post, suite à la découverte de la nouvelle. Dans ce court-métrage de vingt-neuf minutes qui met en filigrane la réalité quotidienne d'une vie d'artiste, le choix de métier qui est encore mal compris dans la société, Amanda y incarne l'un des rôles principaux et est également coproductrice du film. Les deux autres films sont des longs métrages. Produit par Bunda initiative et BM Prod, « Parcours » dure environ 66



mn et le scénario a été écrit par Duc Esseroth sur une idée originale du réalisateur Said Bongo. Dans un territoire en proie à un conflit armé inéffable, l'horreur, la cruauté et l'immoralité sèment la terreur au grand dam de la population dont la loi et les autorités ne peuvent pas protéger ou secourir. Telle dans une jungle, c'est la loi du plus fort qui règne sur la morale et la conscience. La population

prise en otage dans ce grand chaos ne compte plus que sur le ciel comme seul refuge à son désespoir.

Quant à « Mon trésor » de Rodrigue Ngolo, 74 mn, c'est l'histoire d'un couple aux apparences beau, aisé, heureux, en paix mais qui en réalité vit dans un mensonge sentimental qui ne dit pas son nom. Lorsque les vérités et les complots commencent à ressortir, s'en suit l'explosion d'un cocktail de cruauté, de révélation et de vengeance.

Notons que les projections cinématographiques, ateliers, master class, spectacles d'humour et concerts seront au menu de ce neuvième rendez-vous du Fickin qui se déploiera entre l'Académie des beaux arts et l'Institut français de la République démocratique du Congo.

Merveille Atipo